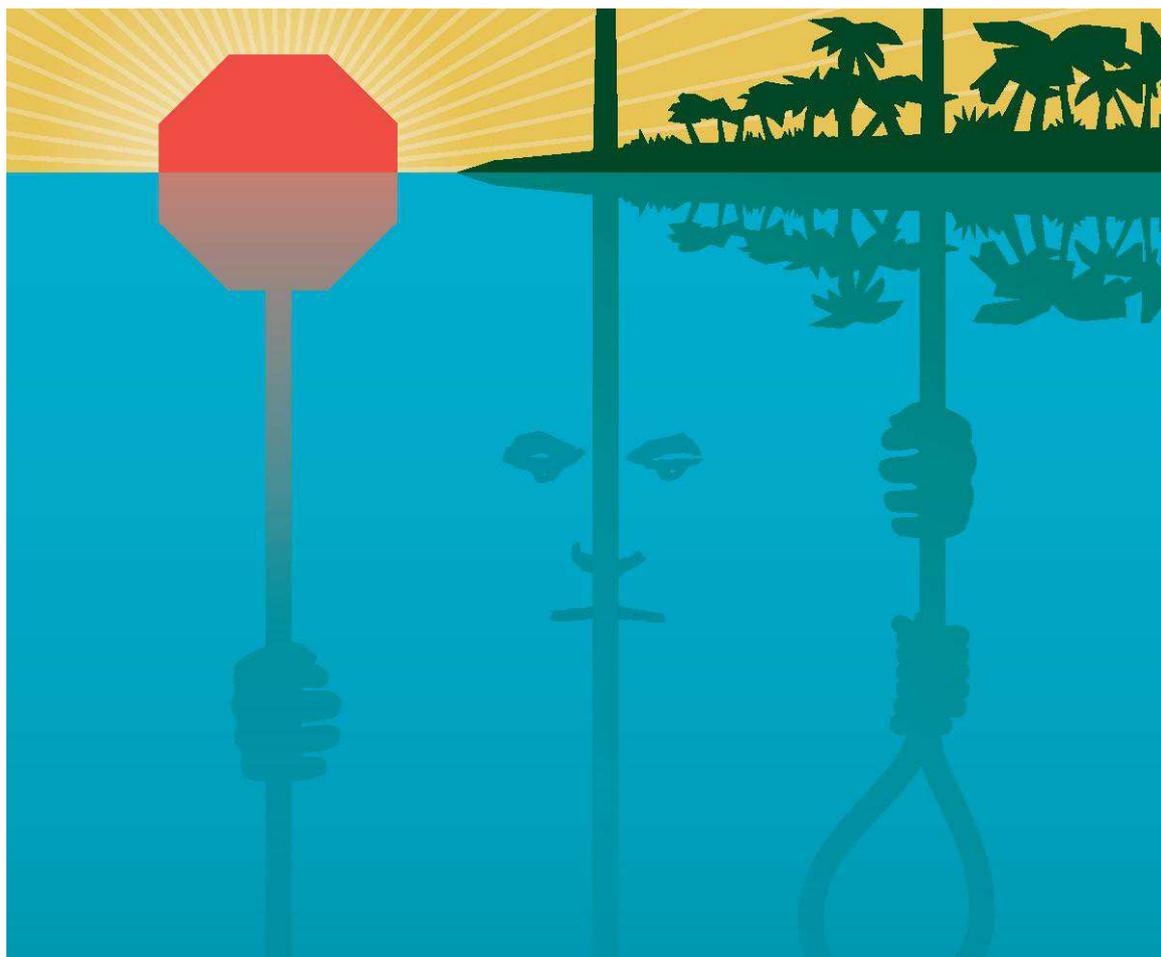


KIT DE MOBILISATION



**Arrêtons le crime
pas la vie**

ABOLISSONS LA PEINE DE MORT MAINTENANT !

10 OCTOBRE 2013

**JOURNÉE MONDIALE CONTRE
LA PEINE DE MORT**

worldcoalition.org

**COALITION
MONDIALE**
CONTRE LA PEINE DE MORT

SOMMAIRE

[1] PRÉSENTATION	3
• Les objectifs	3
• L'impact de la Journée mondiale	3
• La Coalition mondiale contre la peine de mort	4
[2] ARGUMENTS	5
[3] THÈME DE LA 11^E JOURNÉE MONDIALE : LES CARAIBES	6
• Le paradoxe des Caraïbes rétentionnistes : peu d'exécutions mais un noyau de pays fermement opposés à l'abolition	6
• Des réponses différentes à un taux élevé d'homicides	6
• Restriction de l'application de la peine de mort : le rôle des organes internationaux des droits de l'homme	6
[4] VOTRE JOURNÉE MONDIALE: ORGANISEZ DES ÉVÉNEMENTS !	7
• Appel à initiatives !	7
• 10 choses que vous pouvez faire pour le 10/10	7
• 11 Fiches pratiques pour vous guider :	8
• 10 Astuces pour une action réussie :	14
• Les outils de la 11 ^e Journée mondiale	15
[5] RESSOURCES ET OUTILS COMPLÉMENTAIRES	16
• Rapports sur la peine de mort aux Caraïbes	16
• Sites généraux d'information sur la peine de mort	16
• Filmographie	16
• Expositions et Œuvres d'art	17
[6] REJOIGNEZ-NOUS : COMMENT ADHÉRER À LA COALITION	18
[7] CONTACTEZ-NOUS!	18

Pour plus de renseignements :

www.worldcoalition.org

[1] PRÉSENTATION

• La Journée mondiale contre la peine de mort : 10 octobre

Chaque année, la Coalition mondiale contre la peine de mort appelle les citoyens, les organisations et les institutions attachés à l'abolition universelle de la peine de mort à organiser, le 10 octobre, des centaines d'initiatives locales dans le monde entier. Débats, concerts, communiqués de presse et autres manifestations donnent une portée élargie et internationale à la revendication de l'abolition universelle.

La journée s'adresse autant aux dirigeants et à l'opinion publique des pays qui n'ont pas encore aboli qu'à ceux des pays qui ont déjà aboli : le sens de l'abolition et d'une justice sans peine de mort doit être transmis et entretenu constamment, notamment auprès des jeunes générations.

• Les objectifs

Encourager et renforcer la dimension internationale du combat pour l'abolition de la peine de mort auprès des opinions publiques et des décideurs politiques.

Faire pression sur les États qui conservent la peine capitale pour qu'ils l'abolissent et réclamer l'arrêt définitif des condamnations à mort et des exécutions dans le monde.

Promouvoir et élargir la Coalition mondiale contre la peine de mort pour renforcer sa représentativité internationale.

Légitimer auprès des institutions et organisations internationales et régionales l'instauration de la Journée mondiale le 10 octobre de chaque année.

• L'impact de la Journée mondiale

En dix ans, le 10 octobre s'est imposé comme un événement fédérateur du mouvement abolitionniste et l'impact des actions menées à cette occasion a été exponentiel.

► Au cours des éditions de **2003 et 2004**, les initiatives locales ont été lancées dans le monde entier. Depuis 2005, un thème est choisi pour la célébration de cet événement afin d'attirer l'attention et de motiver les initiatives dans le monde.

► **2005** : le premier thème choisi, fut celui de l'abolition de la peine de mort en Afrique. En 2005, seulement 12 pays avaient aboli la peine de mort, 21 la maintenaient et 20 États africains n'avaient pas exécuté de condamnés à mort depuis plus de dix ans. Depuis, le Rwanda, le Burundi, le Togo et le Gabon ont rejoint le clan des abolitionnistes et le Bénin s'est engagé à ne plus exécuter de condamnés à mort en ratifiant le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

► **2006** fut dédiée aux échecs de la justice : discriminations, exécutions des populations vulnérables, exécutions d'innocents et procès inéquitables. Tous ces exemples d'échecs de la justice furent illustrés par des cas particuliers, cherchant à sensibiliser la population et ainsi motiver la signature des pétitions et la mobilisation.

► En **2007**, la Coalition mondiale a décidé d'encourager la mobilisation internationale en faveur de la résolution appelant à établir un moratoire international sur l'application de la peine de mort lors de la 62e session de l'Assemblée générale des Nations unies. La Journée mondiale de 2007 a démontré que la résolution pour un moratoire sur l'application de la peine de mort était soutenue par la société civile et a contribué à son succès. Depuis, trois autres résolutions pour un moratoire ont été votées, chaque fois avec un nombre croissant de votes en faveur. En 2007, la Journée mondiale contre la peine de mort a aussi été reconnue officiellement comme journée européenne contre la peine de mort par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne.

► En **2008** ce fut le tour de l'Asie, le continent qui compte le plus grand nombre d'exécutions au monde. Depuis, la plupart des revendications de la communauté abolitionniste ont été entendues : le Vietnam et la Chine ont réduit le nombre de crimes passibles de la peine de mort et le Japon lève progressivement le secret sur les exécutions.

► En **2009**, la Coalition mondiale a lancé la campagne « Eduquer à l'abolition » avec la naissance du « Guide pédagogique » qui a été largement diffusé et continue d'être utilisé par les membres de la Coalition dans leurs actions de sensibilisation. Parallèlement elle s'est mobilisée pour appeler à l'arrêt des exécutions des mineurs dans les pays qui en exécutent encore.

► La Journée mondiale de **2010** a eu pour but de renforcer la tendance vers l'abolition aux Etats-Unis d'Amérique. Depuis, les Etats de l'Illinois, du Connecticut et du Maryland ont aboli la peine de mort, symboles du succès de la 8e Journée mondiale contre la peine de mort.

► En **2011**, elle a porté sur l'inhumanité de la peine de mort. La mobilisation des organisations internationales et des pays abolitionnistes aux côtés des ONG a marqué la 9e Journée mondiale et depuis le Rapporteur spécial de l'ONU sur la torture et la Commission interaméricaine des droits de l'homme ont publié des rapports sur la question de la peine de mort comme traitement cruel, inhumain et dégradant.

► Pour marquer la **10e Journée mondiale**, l'accent a été mis en **2012** sur les progrès réalisés ces 10 dernières années et sur les défis de demain.



• La Coalition mondiale contre la peine de mort

Composée de plus de 145 ONG, Barreaux d'avocats, collectivités locales et syndicats, la Coalition mondiale a été créée à Rome le 13 mai 2002, à la suite de l'engagement pris par les signataires de la Déclaration finale du 1er Congrès mondial contre la peine de mort, organisé par l'association Ensemble contre la peine de mort (ECPM) en juin 2001 à Strasbourg. La Coalition vise à renforcer la dimension internationale du combat contre la peine de mort, le but étant de contribuer à la réduction et, *in fine*, à la suppression définitive des condamnations à mort et des exécutions.

Pour ce faire, la Coalition facilite la constitution et le développement de coalitions nationales et régionales contre la peine de mort et mène des actions de lobbying auprès des organisations internationales ainsi que des États au travers d'événements de portée internationale.

Depuis 2003, la Coalition a ainsi instauré le 10 octobre comme Journée mondiale contre la peine de mort.





10 raisons d'abolir la peine de mort

- 1** **Aucun État** ne devrait avoir le pouvoir d'ôter la vie d'un citoyen.
- 2** **Elle est irréversible** : aucune justice n'est à l'abri d'erreurs judiciaires et dans tous les pays, des innocents sont condamnés.
- 3** **Elle est inefficace** : il n'a jamais été démontré que la peine de mort ait un effet dissuasif plus efficace que les autres sanctions pénales.
- 4** **Elle est injuste** : la peine de mort est discriminatoire et est souvent utilisée massivement contre les pauvres, les malades mentaux, les personnes victimes de discrimination pour leur orientation sexuelle, ou leur appartenance à une minorité raciale, ethnique, nationale ou religieuse.
- 5** **Elle n'accorde pas de justice aux familles des victimes de meurtre** : les effets d'un meurtre ne peuvent pas être effacés par un autre meurtre.
- 6** **Elle crée davantage de souffrance indirecte et en chaîne pour les proches du condamné.**
- 7** **Elle est inhumaine, cruelle et dégradante** : les conditions de vie déplorables dans les couloirs de la mort infligent des souffrances psychologiques extrêmes et l'exécution elle-même est une agression physique et mentale.
- 8** **Elle est appliquée en violation des normes internationales** : elle ne respecte pas les principes de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, qui dispose que toute personne a le droit à la vie et que nul ne sera soumis à la torture ni à des traitements cruels, inhumains ou dégradants. Elle est également en contradiction avec la tendance internationale vers l'abolition reconnue par deux fois à l'Assemblée générale des Nations unies, appelant à l'établissement d'un moratoire universel sur l'utilisation de la peine de mort (résolutions 62/149, 63/168, 65/206 et 67/176 adoptées en décembre 2007, 2008, 2010 et 2012).
- 9** **Elle ne garantit pas une meilleure sécurité pour tous.**
- 10** **Elle interdit toute possibilité d'amendement pour le criminel.**

10/10/13

[3] THÈME DE LA 11^e JOURNÉE MONDIALE : LES CARAÏBES

Le bassin des Caraïbes est composé de 25 pays :

- **10 pays sont abolitionnistes en droit** : la Colombie, le Costa Rica, Le Salvador (pour les crimes de droit commun), Haïti, le Honduras, le Mexique, le Nicaragua, Panama, la République Dominicaine et le Venezuela.

- **2 pays sont considérés comme abolitionnistes en pratique** : la Grenade et le Suriname.

- **13 pays sont rétentionnistes** : Antigua-et-Barbuda, les Bahamas, la Barbade, Belize, Cuba, la Dominique, le Guatemala, le Guyana, la Jamaïque, Saint Kitts & Nevis, Saint Vincent et Grenadine, Sainte Lucie et Trinité-et-Tobago.

• **Le paradoxe des Caraïbes rétentionnistes : peu d'exécutions mais un noyau de pays fermement opposés à l'abolition**

Nombreux sont les pays de la région qui maintiennent la peine de mort dans leur législation et dans leur Code pénal. Le recours à la peine capitale a cependant considérablement diminué dans ces pays rétentionnistes, soulignant les divergences apparentes entre la politique et la pratique.

La dernière exécution dans les Caraïbes a eu lieu en 2008 à Saint-Kitts-et-Nevis ; il n'y en avait pas eu depuis 2003. Seuls trois États ont condamné des personnes à mort en 2012 (la Barbade, le Guyana et Trinité-et-Tobago).

Cependant, au niveau international, le vote des pays des Caraïbes contre les résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies pour un moratoire sur l'application de la peine de mort représentent plus du quart des voix opposées au moratoire universel. La plus part des États rétentionnistes des Caraïbes ont voté contre ces résolutions et ont signé les *Note Verbale* de dissociation dénonçant ces résolutions.

• **Des réponses différentes à un taux élevé d'homicides**

L'Amérique latine et les Caraïbes représentent 8,5% de la population mondiale et pourtant la région concentre 27% des homicides commis à travers le monde selon un rapport de 2012 du Programme des Nations unies pour le développement. A ce jour, aucune étude scientifique n'a pu démontrer que le taux de criminalité est lié à l'application de la peine de mort. Le Costa Rica, abolitionniste depuis plus d'un siècle, a un taux d'homicide faible, proche de celui d'Antigua et Barbuda, pays rétentionniste. A l'inverse, le Honduras, Etat abolitionniste en droit depuis 1956 a un taux de criminalité plus élevé que la Jamaïque rétentionniste.

La peine de mort est souvent une réaction populiste désespérée face à une recrudescence des crimes violents, mais elle ne résout pas les causes profondes de la criminalité. Certains gouvernements ont de plus en plus pris conscience qu'il était désormais urgent d'agir en priorité sur la prévention et non sur la sanction. Il existe des moyens de lutter contre la criminalité, comme l'augmentation des investissements en faveur de l'éducation, du développement de la jeunesse, de la création d'emplois ou la réduction de la pauvreté et des inégalités socio-économiques.

• **Restriction de l'application de la peine de mort : le rôle des organes internationaux des droits de l'homme**

La Cour interaméricaine des droits de l'homme, la Cour de Justice des Caraïbes, la Cour suprême de la Caraïbe Orientale, le Comité des droits de l'homme des Nations unies, ainsi que le Comité judiciaire du Privy Council (Cour d'appel traditionnelle pour les pays du Commonwealth) ont engagé des mesures visant à réduire l'application de la peine de mort dans les Caraïbes, notamment en limitant la durée d'attente dans le couloir de la mort et en encourageant l'abolition de la peine de mort automatique.

La Trinité-et-Tobago et la Barbade restent les deux seuls pays continuant à appliquer la peine de mort automatique pour les meurtres. Le Guyana a aboli l'imposition automatique de la peine de mort pour meurtre en 2010. La peine de mort reste cependant applicable pour certaines catégories d'homicide.

[4] VOTRE JOURNÉE MONDIALE: ORGANISEZ DES ÉVÉNEMENTS !

Le concept même de la Journée mondiale, et donc son premier objectif, est de **susciter et d'encourager l'organisation d'initiatives locales** dans le plus grand nombre de pays possible, et notamment dans les États qui appliquent la peine de mort.

• Appel à initiatives !

Où que vous soyez : En Afrique, en Amérique, en Asie, en Océanie ou en Europe

Qui que vous soyez : ONG, enseignants, juristes, élus, députés, artistes, journalistes, religieux, citoyens

Quel que soit votre projet : Débat, concert, conférence de presse, manifestation, activités pédagogiques et culturelles...

• 10 choses que vous pouvez faire pour le 10/10

- 1- **Signez et faites signer les pétitions** et organisez des stands de signatures. **Voir les outils de la 11e Journée mondiale dans ce kit de mobilisation**
- 2- **Organisez un débat public** avec des innocentés, des familles de victimes de meurtres, des experts ... **Voir Fiche pratique n°7 et 8**
- 3- **Organisez une exposition d'art** : photos, peintures, affiches ... **Voir la Fiche pratique n°6**
- 4- **Organisez une projection de film ou un festival de films** **voir la Fiche pratique n°4**
- 5- **Organisez une pièce de théâtre** de Dead Man Walking à Victor Hugo
- 6- **Organisez une manifestation** : un sit-in, 'die-in', 'flash mob'... **Voir les Fiches pratiques n°2, 3 et 5**
- 7- **Organisez des concours de dessins dans les écoles** : **voir la Fiche pratique n°1**
- 8- **Joignez-vous aux événements organisés** pour l'abolition universelle de la peine de mort
Pour savoir ce qui a été organisé près de chez vous : www.worldcoalition.org/fr/worldday
- 9- **Prenez part à la mobilisation en ligne** **Voir la Fiche pratique n°11**
- 10- **Mobilisez les médias** pour les sensibiliser à la question de la peine de mort **Voir Fiche pratique n°9 et 10**
Ce guide en anglais peut aussi vous aider à faire les premiers pas : <http://bit.ly/cYDWol>

• 11 Fiches pratiques pour vous guider :

1. Comment organiser un concours de dessin dans les écoles

- ▶ Pendant juillet et août, associez-vous avec des personnes intéressées du milieu artistique (professeur d'université, graphistes engagés,...) si besoin, contactez Poster For Tomorrow pour avoir des contacts dans votre pays
- ▶ A la rentrée, associez-vous avec des enseignants (d'arts plastique, de français, d'anglais, d'histoire...) pour préparer un programme d'activités
- ▶ Courant septembre, demandez aux établissements et aux classes qui souhaitent participer au concours de s'inscrire en nommant un enseignant référent par établissement
- ▶ Le 10 octobre, prévoyez une intervention scolaire d'initiation pour que les élèves soient sensibilisés à la thématique et puisse commencer à y réfléchir
- ▶ Entre le 10 octobre et le 10 novembre, encouragez les enseignants à faire le module de cours sur le dessin graphique avec leurs élèves : <http://www.abolition.fr/fr/articles/outils-p%C3%A9dagogiques>
- ▶ Le 10 novembre, prévoyez une intervention scolaire avec un graphiste professionnel (que vous aurez préalablement contacté en juillet-août), ou un enseignant d'art plastique pour aider les élèves à réaliser un dessin
- ▶ Le 25 novembre, assurez-vous d'avoir reçu tous les dessins en compétition, réunissez un jury et sélectionnez les 10 meilleurs dessins
- ▶ Pour le 10 décembre, Journée internationale des droits de l'homme, organisez une exposition/vernissage des dessins gagnants et une remise officielle des prix aux gagnants, en présence du jury, du graphiste professionnel et de tous ceux qui ont participé à ce projet.
- ▶ Prenez des photos aussi nettes que possible de chaque dessin gagnant et envoyez-les à la Coalition mondiale contre la peine de mort, ils seront publiés dans le rapport de la Journée mondiale.

En 2012, ECPM et Poster for Tomorrow ont organisé des concours de dessin en France et en Espagne. Les lauréats ont été publiés dans un catalogue et exposés lors du 5e Congrès mondial contre la peine de mort à Madrid. Voir le catalogue de dessin : <http://www.abolition.fr/fr/actualites/resultats-du-concours-franco-espagnol-dessine-moi-labolition>

- ▶ Pour plus d'information sur le projet Eduquer d'ECPM : <http://www.abolition.fr/fr/sujets/43/educer-dans-les-%C3%A9coles>
- ▶ Pour toute aide dans l'organisation d'un concours de dessin, contactez Marianne Rossi, Chargée de mission « Eduquer et Sensibiliser à l'abolition » à ECPM : mrossi@abolition.fr

2. Comment organiser une chaîne humaine

- ▶ Choisissez le lieu et l'heure soigneusement : il doit être adapté à la fois pour rassembler un grand nombre de personnes et pour capter l'attention des passants et obtenir une visibilité auprès des autorités (exemples : devant un tribunal, une mairie, une ambassade, un pont,...)
- ▶ Diffusez l'information sur l'événement à travers les réseaux sociaux et par tout autre canal au moins 2 semaines avant la date prévue et faites des relances tous les deux-trois jours
- ▶ Soyez coordonnés : il est extrêmement important d'impliquer tous vos partenaires, la clé d'un événement réussi réside en grande partie dans le nombre de personnes présentes !
- ▶ Contactez les médias locaux : assurez-vous également d'alerter les médias locaux sur la manifestation 10 jours à l'avance pour qu'ils couvrent l'événement et prennent des photos pour garantir un meilleur impact. Envoyez un rappel deux jours avant.
- ▶ Le petit plus : demandez à tous les participants de porter un t-shirt de la même couleur ou d'avoir un objet ou accessoire symbolique identique et voyant

- ▶ Préparez des slogans contre la peine de mort sur des visuels (cartons/draps de toutes les couleurs) que vous porterez ou installerez pendant la manifestation pour que les gens comprennent le but de votre manifestation.
- ▶ La manifestation peut être silencieuse, sinon, prévoyez un porte-voix et des slogans à scander ou des chants, voire de la musique.
- ▶ Assurez-vous que l'événement soit largement filmé et photographié pendant l'action et diffusez le matériel sur les médias sociaux après.

Leçons tirées de la manifestation organisée par AJEM dans le centre de Beyrouth – Liban en octobre 2012

3. Carte interactive sur les pays abolitionnistes et rétentionnistes

- ▶ Choisissez un lieu public où il y a beaucoup de passage.
- ▶ Imprimez ou dessinez par terre une carte des Caraïbes géante (ou de votre région ou du monde entier) avec des frontières claires pays par pays (un fichier pour impression peut être commandé auprès de la Coalition mondiale).
- ▶ Préparez différents objets en grande quantité :
 - > pour symboliser les pays abolitionnistes (par exemple un coeur ou un objet vert) ;
 - > pour symboliser les pays qui maintiennent encore la peine de mort (par exemple une tête de mort ou un objet rouge) ;
 - > pour symboliser les différentes méthodes d'exécution. Les méthodes d'exécution les plus communément utilisées sont la pendaison, l'exécution par arme(s) à feu, l'injection létale et la décapitation. L'électrocution par chaise électrique n'est utilisée que de façon exceptionnelle par certains états américains. La lapidation n'est utilisée que pour certains crimes (essentiellement pour adultère) dans certains pays appliquant strictement la sharia.
- ▶ Invitez les passants à placer les différents objets sur les pays correspondants (pays abolitionnistes ou rétentionnistes, méthode d'exécution la plus utilisée par pays)
- ▶ Vous pouvez aussi leur demander de se positionner sur le pays où la dernière exécution a eu lieu dans les Caraïbes (St Kitts et Nevis en 2008) ou sur le premier pays abolitionniste au monde (le Venezuela).

Outil éducatif conçu par Hervé Matine à l'occasion de la 9^e Journée mondiale

4. Comment organiser un festival de films sur la peine de mort

- ▶ Planifiez votre événement à l'avance (au moins deux mois)
- ▶ Associez-vous avec des cinémas et avec d'autres associations dans votre pays
- Choisissez une thématique pour le festival avec un titre accrocheur
- Choisissez une dizaine de films autour de cette thématique, en variant les pays et les cultures (films européens, américains, asiatiques,...) les contenus et les sujets (des cas d'innocence, le monde des condamnés à mort, la pression sociale que subissent les familles de victimes, les exécutions politiques, le mouvement abolitionniste, les enjeux sociaux et économiques, etc) et les genres (films à grand spectacle, cinéma d'auteur, documentaires...) Vous trouverez une liste de films sur la peine de mort dans ce Kit de mobilisation
- ▶ Prévoyez de faire faire des sous-titres si les films n'existent pas déjà dans votre langue
- ▶ Organisez des débats après les projections de film afin de favoriser la discussion avec l'audience. Invitez des experts, des universitaires et des cinéastes pour interagir avec le public et approfondir leurs impressions sur le film et leur opinion sur la peine de mort.

Taiwan Alliance to End the Death Penalty organise tous les trois ans depuis 2004 un festival de film sur la peine de mort.

5. Comment organiser une Flash Mob

Un ou une Flash Mob (de l'anglais, qui signifie « mobilisation éclair »), est le rassemblement d'un groupe de personnes dans un lieu public pour y effectuer des actions convenues d'avance, avant de se disperser rapidement. (Source : Wikipedia).

- ▶ Un mois à l'avance, trouvez une musique entraînante et une chorégraphie facile à suivre tout en ayant du sens. Au besoin, faites-vous aider par un chorégraphe.
- ▶ Travaillez la chorégraphie avec un petit groupe pour voir si elle fonctionne. Elle doit durer entre 2 et 5 minutes.
- ▶ Repérez un lieu de passage où aura lieu la Flash Mob ; si besoin, faites une demande officielle pour pouvoir l'utiliser.
- ▶ Quand la chorégraphie fonctionne bien, idéalement, deux semaines à l'avance, filmez-vous et mettez un tutorial en ligne pour que les gens puissent s'entraîner chez eux.
- ▶ Commencez à prévenir tout le monde, en utilisant les nouveaux médias comme Facebook et Twitter, mais aussi en utilisant vos canaux de diffusion habituels (emails, Newsletter...)
- ▶ Prévoyez deux réunions avant la Flash Mob officielle avec un groupe suffisamment grand pour pouvoir initier le mouvement le jour même.
- ▶ Choisissez la date si possible en fonction du temps (c'est toujours plus réussi quand il fait beau).
- ▶ Annoncez l'heure et le lieu exact quelques jours avant seulement pour maintenir le suspens (surtout si vous n'avez pas d'autorisation officielle).
- ▶ Vous pouvez aussi choisir un code vestimentaire.
- ▶ Prévoyez un accès à l'électricité ou un groupe électrogène et des enceintes pour que la musique soit suffisamment forte.
- ▶ Respectez scrupuleusement l'heure et le lieu du rendez-vous.
- ▶ Filmez la Flash Mob et postez rapidement la vidéo en ligne (si possible le jour même) pour faire un buzz sur Internet.
- ▶ A la fin, si vous le souhaitez, expliquez pourquoi vous avez mené cette action et soyez prêts à répondre aux questions d'éventuels journalistes.

Exemple de Flash Mob sur la peine de mort : flash mob organisée à Paris pour la Journée mondiale du 10 octobre 2010. Voir la vidéo <http://www.youtube.com/user/AssociationECPM>

6. Comment organiser une exposition d'affiches de « Poster for Tomorrow »

- ▶ Trouvez un lieu pour l'exposition, par exemple, une galerie d'art, un musée, un jardin ou une place connus, un lieu de passage public, une université, une bibliothèque, une station de métro, une vitrine de grand magasin...



- ▶ Il faut souvent plus de six mois pour réserver des endroits prestigieux comme les expositions temporaires des musées, mais deux ou trois mois suffisent pour un lieu public. Les endroits insolites sont souvent très intéressants, mais la procédure peut être plus compliquée.
- ▶ Pour garantir vos chances de succès, organisez-vous à l'avance et associez-vous aux responsables du lieu d'exposition en leur proposant de parrainer votre projet.
- ▶ Contactez la Coalition mondiale pour recevoir les affiches en fichiers électroniques.
- ▶ Faites imprimer les affiches en fonction du lieu où elles seront exposées (si c'est à l'extérieur, faites-les plastifier, si c'est dans un musée, pensez à l'accrochage...)
- ▶ Préparez le vernissage de l'exposition, si possible avec un intervenant important qui pourra parler de la peine de mort (contactez la Coalition mondiale si besoin).
- ▶ Invitez les médias, vos réseaux d'activistes, des artistes

engagés, des universitaires et étudiants, le milieu de l'art...

- ▶ Montez l'exposition et n'oubliez pas de prévoir un cocktail ou un buffet.
- ▶ Si vous avez prévenu la presse, prévoyez un dossier de presse avec des informations sur cette exposition, sur le concours « Poster for Tomorrow » et sur la Journée mondiale contre la peine de mort.

Photo : « Adieu ! », Poster 4 Tomorrow, Jochen Schievink, Allemagne.

7. Comment organiser une conférence avec des officiers de police, des familles de victimes ou des condamnés à mort innocentés

- ▶ Prévoyez votre action largement en avance (au moins deux à trois mois) pour avoir le temps de contacter ces personnes et de s'assurer de leurs disponibilités.
- ▶ Définissez votre public cible (grand public, médias, avocats, étudiants...) et l'ampleur de l'événement (en comité restreint d'une vingtaine de personnes choisies avec soin, pour une cinquantaine ou une centaine de personnes, voire plus).
- ▶ Définissez le thème de votre débat/conférence/discussion.
- ▶ Faites un projet clair et réaliste, vous aurez plus de chance d'intéresser les intervenants et vous augmenterez vos chances de réussite.
- ▶ Contactez la Coalition mondiale pour savoir à qui vous adresser pour inviter les intervenants.
- ▶ Une fois que vous avez leur accord, fixez le lieu et la date de la conférence.
- ▶ Un mois à l'avance, lancez les invitations et commencez à médiatiser l'événement sur votre site Internet, en informant vos réseaux...
- ▶ Une semaine à l'avance, envoyez un communiqué de presse avec le lieu, la date et l'heure exacte, le titre de la conférence et le nom des intervenants. Si vous souhaitez viser le grand public, pensez aussi à faire imprimer des affiches et à les coller autour du lieu de conférence.
- ▶ Un jour avant, renvoyez le communiqué de presse aux médias et assurez-vous que tous vos contacts seront bien présents. Souvent, les relances téléphoniques permettent de garantir la venue de personnalités intéressées mais dont l'agenda est chargé.

Leçons tirées du forum de la police sur la peine de mort : « Combattre la criminalité aux États-Unis et dans le monde : la peine de mort est-elle nécessaire ? » Washington DC, octobre 2010.

8. Travailler avec les victimes : un guide pour les activistes

Il est important d'intégrer l'expérience, la perspective et le témoignage des membres des familles de victimes dans les matériaux et activités anti peine de mort car :

- ▶ Chaque histoire de peine de mort est aussi l'histoire d'un crime qui s'est produit. Une histoire de peine de mort ne commence pas par une exécution ou une condamnation à mort ou même par une arrestation. Elle commence avec la perte d'une victime assassinée et avec l'impact dévastateur que cette perte a sur les membres de sa famille. Parler des victimes quand on parle de la peine de mort est la bonne chose à faire.
- ▶ L'hypothèse communément admise est que tous les membres de la famille des victimes soutiennent la peine de mort. On ne peut s'attendre à abolir la peine de mort sans présenter une vision alternative. Les voix des victimes ont un puissant effet – beaucoup de législateurs ont voté contre la peine de mort à la suite d'une audience avec des familles de victimes qui témoignaient pour l'abolition. Parler des histoires des victimes lorsque l'on travaille pour l'abolition est stratégiquement sage et c'est essentiel pour attirer de nouvelles personnes dans le mouvement abolitionniste.

Voici quelques suggestions. Nous encourageons les militants à consulter MVFHR pour toute indication supplémentaire.

- ▶ Dans les outils pédagogiques ou politiques sur la peine de mort ou sur le cas d'un détenu en particulier, parlez du crime et donnez le nom de la victime. Par exemple, au lieu de dire « Eric Jones, qui risque

une condamnation à mort», dites « Eric Jones, reconnu coupable du meurtre de John Smith, risque maintenant d'être condamné à mort... »

- ▶ Comprenez que les membres des familles de victimes qui s'opposent à la peine de mort ont de nombreuses raisons, souvent différentes, d'avoir ce point de vue. Ne présumez pas que leurs raisons sont toutes les mêmes. En particulier, ne supposez pas que s'opposer à la peine de mort est la même chose que pardonner au criminel.
- ▶ Laissez les membres des familles de victimes parler pour eux-mêmes. Travaillez avec eux pour développer leurs déclarations pour des situations spécifiques mais ne leur mettez pas les mots dans la bouche ou ne les poussez pas à dire quelque chose qu'ils n'ont pas envie de dire.
- ▶ Invitez les membres des familles de victimes à être une partie intégrante de vos efforts et activités contre la peine de mort.
- ▶ Sachez que la meilleure personne pour tendre la main aux familles de victimes est un autre membre de famille de victime. MVFHR peut vous aider dans ce cadre.
- ▶ Soutenez les législations, les programmes et les services qui aident à répondre aux besoins des membres des familles de victimes de meurtre.
- ▶ Établissez des relations avec des groupes de victimes et démontrez que votre travail contre la peine de mort est ancré dans une volonté d'empêcher tout nouveau meurtre.

Extrait du site Internet de MVFHR : <http://www.mvfhr.org/working-victims-guide-activists>

9. Comment garantir une bonne couverture médiatique de vos événements

- ▶ Construisez des liens avec les journalistes locaux intéressés par le sujet : tout au long de l'année, suivez la couverture médiatique locale et repérez les médias et les journalistes qui évoquent souvent la thématique de la peine de mort. Repérez aussi comment ils l'évoquent : dans quelle rubrique, sous quel angle...
- ▶ Contactez-les pendant l'été ou en septembre pour les informer de l'existence de la Journée mondiale contre la peine de mort (pour qu'ils le marquent dans leur agenda médiatique) et prévenez-les pour votre événement, cela vous permettra aussi de vous faire connaître.
- ▶ Essayez de devenir la référence sur le sujet, en répondant toujours rapidement aux journalistes et en fournissant des informations fiables, notamment grâce aux informations fournies par la Coalition mondiale.
- ▶ Pour maximiser vos chances, organisez un événement avec un ou deux témoignages. Les journalistes s'appuient souvent sur des témoignages personnels et si vous leur en fournissez l'occasion, ils parleront de votre action.
- ▶ Envoyez un communiqué de presse une semaine avant votre événement avec le lieu, la date et l'heure exacte, le titre de l'événement, les noms des intervenants, une brève description de vos actions et un paragraphe sur la Journée mondiale (vous pouvez utiliser le communiqué de presse fourni par la Coalition.)
- ▶ Précisez que les intervenants seront disponibles pour interview après l'événement.
- ▶ Envoyez-le de nouveau la veille de l'événement si vous n'avez pas eu de confirmation des journalistes qui pourraient être intéressés.
- ▶ Ne faites une conférence de presse que si vous avez quelque chose à annoncer (prise de position suite à une exécution dans votre pays, abolition de la peine de mort pour certains crimes...)

10. Comment faire un communiqué de presse

- ▶ Utilisez un papier à en-tête si vous en avez.
- ▶ Le communiqué commence par un titre court mais explicite.
- ▶ La date de la publication doit apparaître ainsi que la mention « Communiqué de presse » et le nom de votre organisation.

- ▶ Le 1er paragraphe est l'introduction. C'est le plus important de tous, la plupart des journalistes s'arrêteront ici. Il répond aux questions de base : quoi, qui, où, quand, et doit susciter l'intérêt des journalistes.
- ▶ Les 2e et 3e paragraphes sont une explication du 1er paragraphe et répondent aux deux questions « pourquoi ? » et « comment ? » en donnant le contexte et l'historique.
- ▶ Le 4e paragraphe propose des citations, des faits et des chiffres. Il est important de donner de la « matière » aux journalistes. Ils auront besoin d'une citation pour leur article, leur en donner une vous permettra d'avoir plus de chance d'être cité. De même, en leur donnant des chiffres précis et des sources fiables, vous leur facilitez le travail et augmentez les chances de voir votre communiqué repris.
- ▶ Mettez vos contacts à la fin du communiqué en indiquant votre prénom, nom, fonction, email et numéro de téléphone.
- ▶ Finissez par une brève description de votre organisation.
- ▶ Le communiqué ne doit pas dépasser une page, un trop long communiqué risque de décourager les journalistes et de ne pas être lu du tout.

11. –Comment faire campagne sur les réseaux sociaux

- ▶ Acceptez l'invitation **Facebook** de la Coalition mondiale ou créez votre propre événement Facebook et partagez-le avec vos amis !
- ▶ A partir du 1er octobre, postez des milliers de messages sur Facebook ! Voici quelques exemples de messages qui peuvent être utilisés pour promouvoir la campagne :
 - Qu'est-ce que la peine de mort signifie pour vous? Pour en savoir plus avec une nouvelle perspective et partager votre histoire : www.facebook.com/worldcoalition
 - Envie d'en savoir plus sur la Journée mondiale contre la peine de mort ? Télécharger les affiches, partager l'info avec vos amis, et laissez vos commentaires ! www.worldcoalition.org/fr/worldday
 - Non à la peine de mort ! Et vous, que faites-vous pour lutter contre ce traitement inhumain ? Participez à la discussion et rejoignez l'évènement Facebook
 - ▶ Utilisez **Twitter** comme forum avec **#journeepeinedemort**
 - ▶ Voici quelques exemples de tweets qui peuvent être utilisés pour promouvoir la campagne :
 - Faites passer l'info ! Journée mondiale contre la peine de mort le 10/10/2013 ! worldcoalition.org/fr/worldday #journeepeinedemort
 - Non à la #peinedemort ! Consultez worldcoalition.org/fr/worldday pour participer à la #journeepeinedemort
 - Qu'est-ce que la #peinedemort signifie pour vous? Pour en savoir plus et partager votre expérience : <http://on.fb.me/SHeBi6> #journeepeinedemort
 - Envie d'en savoir plus sur la #journeepeinedemort ? Téléchargez, partagez et participez sur worldcoalition.org/fr/worldday
 - ▶ Vous utilisez Facebook et Twitter dans d'autres langues ou d'autres réseaux sociaux? Postez des messages dans votre propre langue sur tous les réseaux sociaux !

• **10 Astuces pour une action réussie :**

- 1- **Planifier** votre action au moins un mois à l'avance, plus si vous avez besoin de louer une salle, d'inviter des intervenants ou de nous contacter pour une exposition d'art
- 2- Essayez **d'associer plusieurs ONG** locales ou des personnes connues pour en faire un événement plus important, sans coûts et efforts supplémentaires.
 - Pour savoir ce qui est organisé près de chez vous www.worldcoalition.org/fr/worldday
 - Pour contacter les membres de la Coalition mondiale près de chez vous : www.worldcoalition.org/fr/Member-organizations
- 3- **Contactez les médias locaux** une semaine à l'avance et de nouveau deux jours avant l'événement
 - **Voir la Fiche pratique n°9**
 - **Ce guide en anglais** peut aussi vous aider à faire les premiers pas : <http://bit.ly/cYDWol>
- 4- **Utilisez Internet** et les outils de réseaux sociaux pour faire passer le message
- 5- **Contactez-nous** pour en faire la promotion sur notre site Internet et sur Facebook
- 6- Quelques jours avant, en **faire la publicité dans les rues** (affiches, dépliants avec le titre, l'heure et le lieu de votre événement)
- 7- **Dites-le à tout le monde**, à vos amis, famille, collègues, commerçants...
- 8- Soyez prêt à **contrer les arguments pro peine de mort** (utilisez les « 10 raisons pour mettre fin à la peine de mort » en première partie de ce kit)
- 9- **Soyez polis**, surtout avec ceux qui sont en désaccord avec vous
- 10- **Prenez des photos** et faites un bilan de votre action (et envoyez-les nous)

[4] VOTRE JOURNÉE MONDIALE: ORGANISEZ DES ÉVÉNEMENTS !

• Les outils de la 11^e Journée mondiale

À l'occasion de la Journée mondiale, des outils sont mis à votre disposition, téléchargeables sur le site de la Coalition mondiale www.worldcoalition.org/fr/worldday

L'affiche de la Journée mondiale

Organisateurs d'initiatives, commandez gratuitement l'affiche de la Journée mondiale auprès du Secrétariat de la Coalition mondiale (contact@worldcoalition.org)

Brochure d'information

Cette brochure d'information sur la Journée mondiale 2013 offre un bilan sur la situation de la peine de mort dans les Caraïbes. Elle offre aussi un argumentaire contre la peine de mort.

Commandez gratuitement des brochures auprès du Secrétariat de la Coalition mondiale :

(contact@worldcoalition.org)

3 Pétitions

A l'occasion de la Journée mondiale, la Coalition mondiale contre la peine de mort demande :

- à la **Trinité-et-Tobago** et la **Barbade** d'abolir définitivement l'imposition automatique de la peine de mort pour tous les crimes ;
- au **Guyana** d'abolir la peine de mort pour tous les crimes ;
- au **Guatemala** d'abolir la peine de mort dans sa législation pour tous les crimes.

Ces pétitions seront envoyées aux gouvernements concernés pour la Journée internationale des droits de l'homme le 10 décembre 2013.

Faits et chiffres sur la peine de mort

Document d'information sur l'application de la peine de mort dans le monde pour 2012 et début 2013.

Fiche d'information détaillée sur l'évolution de la peine de mort dans les Caraïbes

Cette fiche est divisée en 7 thèmes: la procédure pour l'imposition de la peine de mort dans les Caraïbes ; les mécanismes régionaux des droits de l'homme, une comparaison entre les pays anglophones et hispanophones ; l'évolution de la jurisprudence régionale ; la peine de mort obligatoire ; les traitements cruels et inhumains et l'efficacité de la peine de mort.

Le Guide pédagogique pour des jeunes de 14 à 18 ans

Ce manuel a pour objet de proposer des activités en prévision des célébrations du 10 octobre. Il s'adresse particulièrement aux professeurs des élèves de 14 à 18 ans où qu'ils se trouvent dans le monde, mais aussi à toute personne souhaitant organiser des événements.

- Organisateurs d'initiatives, téléchargez-le depuis le site Internet : www.worldcoalition.org/fr/worldday
- Utilisez-le pour organiser des événements, faire vos propres documents et informer le public de façon ludique sur la réalité de la peine de mort.

[5] RESSOURCES ET OUTILS COMPLÉMENTAIRES

• Rapports sur la peine de mort aux Caraïbes

- Rapport sur la peine de mort aux Caraïbes d'Amnesty International : « Death Penalty in the English-Speaking Caribbean : A human rights issue », décembre 2012 disponible en anglais sur le site d'Amnesty International : <http://www.amnesty.org/en/library/info/AMR05/001/2012/en>
- Kit pour activistes : « Turning the tide in the Caribbean: Towards an end to the death penalty », février 2013, disponible en anglais sur le site d'Amnesty International : <http://www.amnesty.org/en/library/info/AMR05/001/2013/en>
- Rapport sur le développement humain aux Caraïbes du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), février 2012 ; disponible en anglais sur le site du PNUD : <http://www.undp.org/content/undp/en/home/librarypage/hdr/caribbean-human-development-report-2012-1.html>
- Rapport sur la peine de mort dans le système interaméricain des droits de l'homme de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, 2012 ; disponible en anglais et espagnol : <http://www.oas.org/en/iachr/docs/pdf/deathpenalty.pdf>
<http://www.oas.org/es/cidh/docs/pdfs/penademuerte.pdf>
- Consulter la liste des rapports plus anciens répertoriés par la Coalition mondiale : <http://www.worldcoalition.org/search/index?q=Caribbean&type=Documents>

• Sites généraux d'information sur la peine de mort

- Base de données sur la peine de mort dans le monde www.deathpenaltyworldwide.org
- Site de la Coalition mondiale contre la peine de mort www.worldcoalition.org
- Site d'Amnesty international, espace peine de mort <http://www.amnesty.org/fr/death-penalty>
- Site d'ECPM (Ensemble contre la peine de mort) www.abolition.fr
- Espace peine de mort du portail de la FIDH <http://www.fidh.org/spip.php?rubrique535>
- Site d'information sur la peine de mort de Hands Off Cain : <http://www.handsoffcain.info/>

Plus généralement, nous vous invitons à consulter les sites Internet des membres de la Coalition et à les joindre grâce aux contacts qui figurent sur notre site Internet : www.worldcoalition.org/fr/Member-organizations.

• Filmographie

Documentaires

- **Into the Abyss** <http://www.wernerherzog.com/index.php?id=67>

Film autrichien de Werner Herzog (2011)

Nous ne savons pas quand et comment nous allons mourir. Les condamnés à mort, eux, le savent. Werner Herzog entreprend un dialogue avec les détenus condamnés à mort, leur pose des questions sur la vie et la mort et regarde profondément dans ces individus, leur histoire et leur crime.

- **Honk! ... to stop executions** <http://www.honk-lefilm.com/>

Film français de Florent Vassaux et Arnaud Gaillard (2011)

Au coeur des États-Unis, Curtis, Golda et Veldean se trouvent confrontés à l'absurdité et à la violence de la peine de mort. Pendant ce temps à Huntsville, petite ville du Texas, les exécutions rythment le quotidien.

- **Incendiary: the Willingham case** <http://www.incendiarymovie.com/INCENDIARY/INCENDIARY.html>

Film américain de Steve Mims et Joe Bailey Jr. (2010)

En 1991, les trois filles de Cameron Todd Willingham ont péri dans l'incendie de leur maison au Texas. Jugé et condamné pour incendie criminel, Willingham a été exécuté en février 2004, malgré les critiques d'experts remettant en cause les preuves de l'accusation concernant l'origine criminelle de l'incendie. Aujourd'hui, le nom de Willingham est devenu un cri de ralliement pour le mouvement contre la peine de mort.

- **Toute ma vie en prison (In Prison my whole Life)** <http://www.toutemavie-enprison.com/>

Documentaire britannique de Marc Evans (2007 - film 93') VO anglaise avec sous titres français

Ce film documentaire nous plonge au cœur du système carcéral américain en s'intéressant à l'affaire Mumia Abu-Jamal, journaliste noir condamné pour l'homicide d'un officier de police, toujours dans les couloirs de la mort. L'histoire nous est contée par un jeune britannique (William Francome) né le jour de l'arrestation de Mumia.

• **999 060 (30 min - 2006)**: VO anglaise avec sous titres français

Documentaire canadien de Julien Elie

Entrevue avec Farley Matchett

Fictions

• **Train de nuit** <http://www.worldcoalition.org/fr/Filming-in-the-darkness-of-Chinas-death-row.html>

Film chinois de Diao Yi Nan (2007)

Train de nuit raconte l'histoire de Wu Hongyan, une femme chargée de surveiller et d'exécuter les condamnés à mort dans l'ouest de la Chine.

• **Rédemption** (2004)

Film américain de Jamie Foxx

Pendant qu'il attendait dans le couloir de la mort, Stan Williams dit "Tookie", chef d'un célèbre gang de Los Angeles, devint un fervent militant pour la paix et la non-violence, allant jusqu'à obtenir plusieurs nominations au Prix Nobel de la Paix.

• **La vie de David Gale** (2003)

Film américain d'Alan Parker

David Gale, un ancien professeur dans une université du Texas est condamné à mort pour avoir violé et tué une collègue de travail. Après son exécution, l'on découvrira qu'il était innocent.

• **La ligne verte** (2000)

Film américain de Frank Darabont

Un ancien gardien-chef du pénitencier de Cold Mountain se souvient de l'époque à laquelle il avait fait la connaissance de John Coffey, accusé du viol et du meurtre de deux fillettes et condamné à mort.

• **La dernière marche** (1995)

Film américain de Tim Robbins

Un condamné à mort pour l'assassinat de deux adolescents, se fera accompagner par une sœur catholique. En effet, Helen Prejean l'aidera, tout au long de son attente dans le couloir de la mort, à se préparer à une mort digne et repentie.

Vidéos

Consulter: <http://www.worldcoalition.org/search/index?q=video&type=Documents>

Pour consulter la filmographie d'ECPM : <http://www.abolition.fr/fr/articles/filmographie>

• Expositions et Œuvres d'art

• **Une exposition d'affiches « Poster for Tomorrow »**

L'objectif de ce projet international indépendant est d'encourager les gens, à la fois dans et en dehors de la communauté du design, à faire des affiches pour stimuler le débat sur les questions qui nous touchent tous. L'édition de 2010 était dédiée à l'abolition de la peine de mort :

<http://www.posterfortomorrow.org/gallery/browse/0/all>

• **Une exposition sur les méthodes d'exécution : « Il n'y a pas de manière humaine de tuer »**

Il s'agit d'une exposition de douze gravures produites par l'Atelier Goldmark en 2007 et d'un livre de 102 pages publié par Seabrook Press en association avec le Centre des droits de l'homme à l'Université d'Essex en 2009 :

<http://www.artfractures.com/exhibitions/robert-priseman-2/no-human-way-to-kill/>

• **The Dark Room** (La chambre noire)

« La chambre noire » est une exposition de photographies prévue dans le cadre d'un projet d'Amnesty International Italie sous le titre « Je suis contre la peine de mort parce que ... ».

<http://www.ied.edu/rome/blog/the-dark-room/2625>

• **The Last Meals Project** (Le dernier repas)

Cette série documente visuellement le visage et le dernier repas de prisonniers reconnus coupables de meurtre exécutés aux Etats-Unis <http://www.lastmealsproject.com/pages.html>

[6] REJOIGNEZ-NOUS : COMMENT ADHÉRER À LA COALITION

Conformément à l'article 5 de ses Statuts, la Coalition est **ouverte aux organisations ou personnes morales** engagées contre la peine de mort.

Pour adhérer, vous devez remplir le formulaire de demande d'adhésion et le transmettre au Secrétariat de la Coalition : www.worldcoalition.org/fr/become-a-member

Chaque membre de la Coalition est tenu à **une cotisation** annuelle de 150 à 50 euros, selon la taille de l'organisation.

[7] CONTACTEZ-NOUS!

- **Secrétariat**

Coalition mondiale contre la peine de mort

69 rue Michelet

93100 Montreuil, France

Général : contact@worldcoalition.org

- **Liste et contact des membres de la Coalition mondiale :**

www.worldcoalition.org/fr/Member-organizations

Pour plus de renseignements :

www.worldcoalition.org